

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

## ÉLECTROTECHNIQUE

SESSION 2010

---

ÉPREUVE E4.2

### Étude d'un système technique industriel Conception et industrialisation

Durée : 4 Heures ~ Coefficient : 3

---

*Calculatrice à fonctionnement autonome autorisée conformément à la circulaire n°99-186 du 16/11/99. L'usage de tout autre matériel ou documents est interdit.*

---

Ce sujet comporte 4 dossiers :

- Le dossier technique
- Le dossier questionnaire
- Le dossier ressources
- Le dossier réponses

Recommandations aux candidats :

- Il sera tenu compte de la qualité de la rédaction, en particulier pour les réponses aux questions ne nécessitant pas de calcul. Le correcteur attend des phrases complètes respectant la syntaxe de la langue française.
- Utiliser les notations indiquées dans le texte, justifier toutes les réponses, présenter clairement les calculs et les résultats.
- Le dossier réponses est à rendre dans son intégralité, agrafé au bas d'une copie.